

SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE

OBJET : RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES EXERCICE 2021

Comité Syndical du 28 janvier 2021

Pour les E.P.C.I comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires (R.O.B) est obligatoire et doit être actée par une délibération spécifique donnant lieu à un vote.

Conformément à l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales, le R.O.B doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Ce rapport porte essentiellement sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette.

N'ayant aucun caractère décisionnel, ce rapport est l'occasion de faire une présentation des finances du syndicat.

Les tonnages apportés sont en forte augmentation : d'environ 81 360 tonnes à fin 2014 à 96 841 tonnes à fin 2020. Cela a été possible par l'obtention d'arrêtés d'exploitation complémentaires obtenus en 2016 pour l'autorisation d'apports de Déchets Industriels Banaux puis en 2018 pour augmenter la capacité d'apports à 100 000 tonnes annuelles.

Les collectivités adhérentes en ont été bénéficiaires car les prix de facturation sont passés de 121 € HT la tonne (hors TGAP) en 2014 à environ 107€ HT en moyenne la tonne (hors TGAP) pour 2020.

En prévision d'un éventuel durcissement des conditions d'achats de l'électricité produite, le projet « vente Vapeur » a été initié en lien avec notre partenaire CGW. Cette opération permettra d'avoir une alternative de valorisation énergétique (également en termes de recettes) en cas de maintien, sur sa tendance actuelle du marché de l'électricité.

L'aspect écologique est également important car avec la vente vapeur, le SMFM contribue à l'évitement de la production de 22 000 tonnes de CO₂, un des gaz à effet de serre.

Les installations auraient dû être en service pour la première saison de fourniture complète au 1^{er} avril 2020. La saison 2019 avait pour objet la mise au point de l'installation « vente vapeur ».

En septembre 2019, des avaries importantes se sont produites : de nombreuses ruptures de soudure se sont produites sur le process et le réseau.

Le SMFM et CGW en lien avec les différents acteurs opérationnels ont lancé des études afin d'en déterminer les causes et des modifications ont été réalisées afin d'intégrer les résultats obtenus. Un redémarrage était prévu au 1^{er} avril 2020. La crise du COVID et le confinement ont provoqué un retard important.

Un nouveau démarrage est prévu début avril 2021, période d'été pendant laquelle la valorisation se fait sous forme de vente de la vapeur.

Enfin, le Centre de Valorisation Énergétique 'FLAMOVAL' connaîtra en 2021 sa première maintenance décennale. La durée de l'intervention sera plus longue que pour les maintenances annuelles, réduisant potentiellement les quantités de DIB apportées.

Ainsi, ci-après seront rappelés les éléments financiers de l'exercice 2020 et les prévisions générales de 2021.

I) PRESENTATION DES COUTS DE SERVICES

A) Coûts des services

Suite à un appel d'offre ouvert, le nouveau contrat d'exploitation a été attribué à la société HEFAALYS pour une durée de sept ans. Ce contrat prendra fin en 2027 pour correspondre avec la fin du contrat EDF et la durée d'amortissement de l'emprunt 'Vente Vapeur'.

Les nouveaux coûts du service (base 2021) sont répartis de la manière suivante :

	Partie fixe	Partie variable (la tonne)
Part Fixe R 1	2 640 673€ HT/ an	
Part Proportionnelle R 2		23.94€HT
Part R 3 entretien -maintenance et renouvellement	1 217 584€ HT/an	

B) Intéressement et recettes

	MWH/an	€HT/MWH	€HT/an
Ventes électriques	22 259	85	1 892 008,00
intéressement titulaire sur vente électrique			109 604,00
Ventes de vapeur	113 305	15	1 699 571,00
intéressement sur vente vapeur			122 586,00

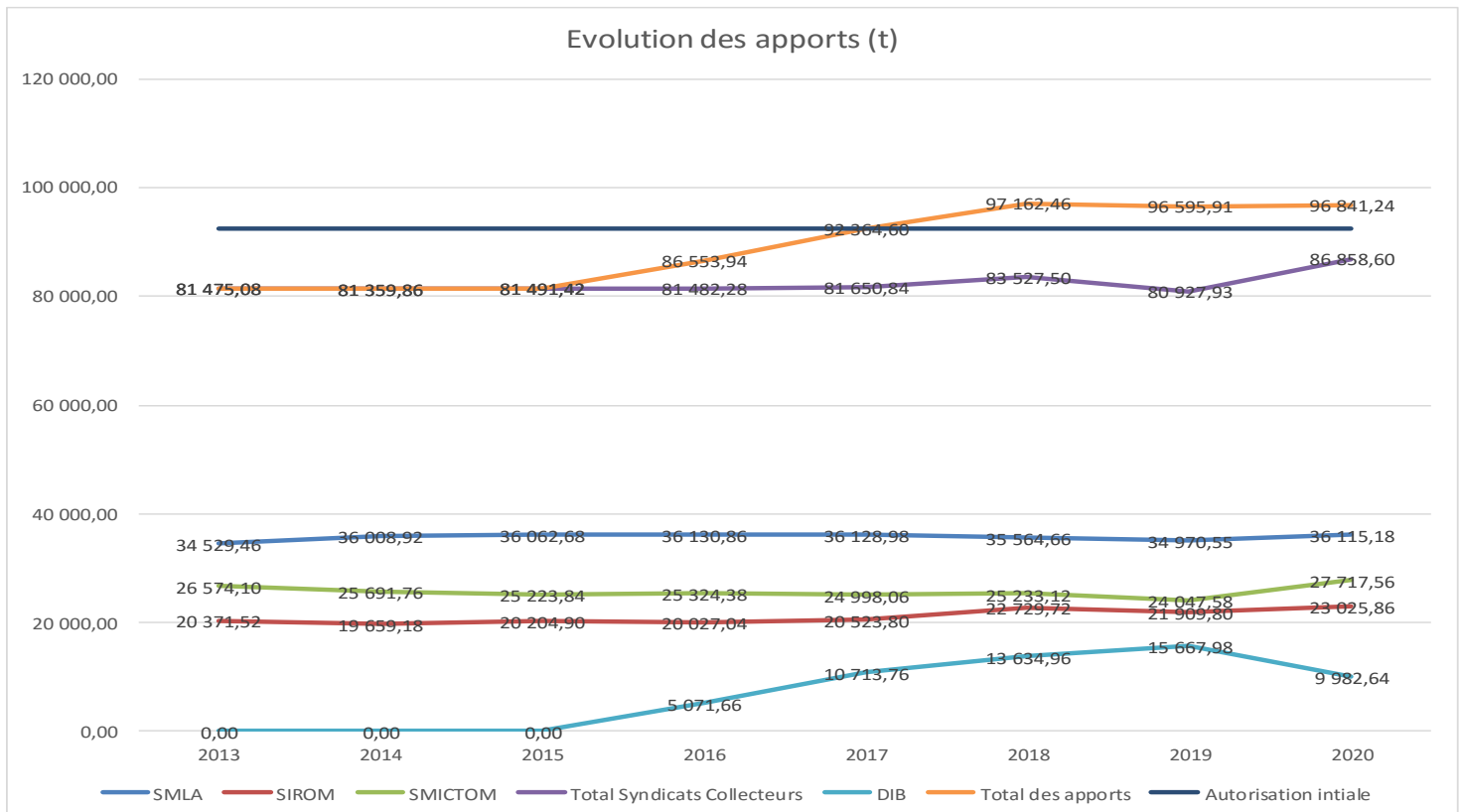
C) Apports

Les apports 2021 ont été estimés sur la base de 2020 dont la répartition est représentée ci-dessous :

		cumul 2020			
		encombrants	refus tri	OM	Estimation 2021
SMLA		3 183,52	1 434,66		
	CAPSO	162,90		25 895,66	
	Capso (Emballages Helfaut)	0,00		19,48	
	CC PAYS DE LUMBRES			5 418,96	
	sous-totaux	3 346,42	1 434,66	31 334,10	
		36 115,18			
	sous-totaux	1 891,30	374,56	20 760,00	
SIROM		23 025,86			
	sous-totaux	2 218,52	1 061,14	24 437,90	
SMICTOM		27 717,56			
TOTAL des 3 Syndicats		7 456,24	2 870,36	76 532,00	
		86 858,60			87 000,00
	Astradec (Arques)	953,38			
	Astradec (Beaumerie)	540,04			
	Baudelet	4 713,86			
	CGW	1 277,50			
	Paprec	1 311,62			
	Recynov	50,40			
	Suez	308,28			
	Vanheede	325,98			
	VPNN Strazeele	501,58			
DAE/DIB		9 982,64			8 000,00
TOTAL GENERAL		96 841,24			95 000,00

C.1) Evolution des apports depuis 2013

(t)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
SMLA	34 529,46	36 008,92	36 062,68	36 130,86	36 128,98	35 564,66	34 970,55	36 115,18
SIROM	20 371,52	19 659,18	20 204,90	20 027,04	20 523,80	22 729,72	21 909,80	23 025,86
SMICTOM	26 574,10	25 691,76	25 223,84	25 324,38	24 998,06	25 233,12	24 047,58	27 717,56
Total Syndicats Collecteurs	81 475,08	81 359,86	81 491,42	81 482,28	81 650,84	83 527,50	80 927,93	86 858,60
DIB	0,00	0,00	0,00	5 071,66	10 713,76	13 634,96	15 667,98	9 982,64
Total des apports	81 475,08	81 359,86	81 491,42	86 553,94	92 364,60	97 162,46	96 595,91	96 841,24
Autorisation initiale	92 500,00	92 500,00	92 500,00	92 500,00	92 500,00	92 500,00	92 500,00	92 500,00



II) STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

Au 1 janvier 2021, l'encours s'élève à 68 330 330 .55€. La dette initiale était de 93 300 000€.

Pour rappel en 2015, la Caisse d'Épargne et le Crédit Foncier ont répondu favorablement à la demande du syndicat en proposant un réaménagement de la dette. Ces organismes bancaires ont proposé un reprofilage de la dette jusqu'en 2036.

Cette opération a permis de dégager une marge de manœuvre annuelle budgétaire supplémentaire. Pour rappel, les échéances avant renégociation s'élevaient à 6 700 000€

L'annuité annuelle est incluse dans le cout d'exploitation sauf pour la quote part de l'emprunt relatif à la construction du pavillon de la communication.

Au cours de l'exercice 2019, le syndicat a contracté un nouvel emprunt d'un montant de 1 000 000€ afin de financer les travaux 'vente vapeur'.

En 2021, des contacts seront engagés avec la Caisse d'Épargne et le Crédit Foncier afin d'étudier les possibilités de renégociation de notre dette.

A) Etat de la dette - prévision 2021.

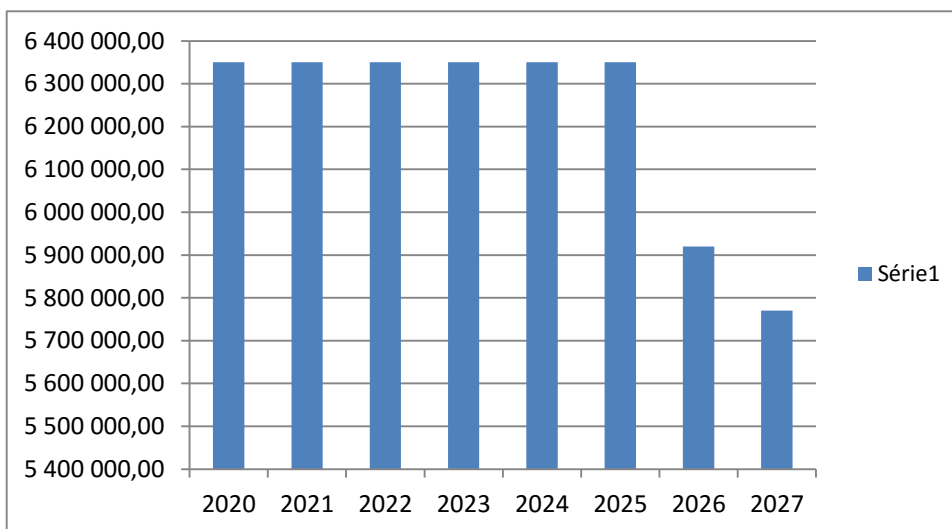
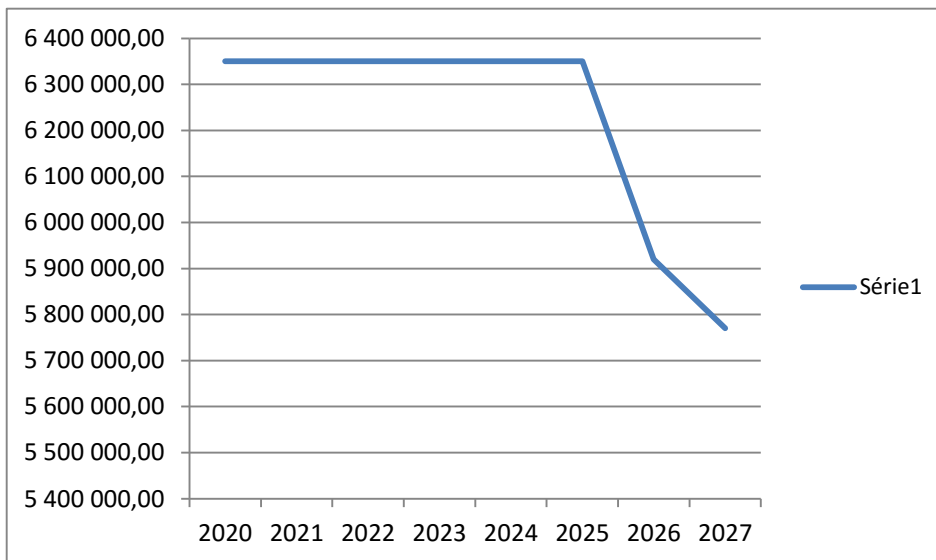
Emprunts	Taux	Emprunts	Capital restant	Part Capital	Part Intérêt	total 2021	Capital restant
FLAMOVAL'	fixe		du fin 2020				du fin 2021
CE	4,16	50 000 000,00	35 685 955,65	1 695 473,00	1 478 537,00	3 174 010,00	33 990 482,65
CE	4,03	2 300 000,00	1 665 488,23	79 418,44	67 405,48	146 823,92	1 586 069,79
CF	4,41	1 000 000,00	787 256,34	35 667,00	34 057,00	69 724,00	751 589,34
CF	5,51	2 465 000,00	1 396 012,88	168 818,90	76 921,43	245 740,33	1 227 193,98
CF	5,37	2 535 000,00	1 827 176,71	111 645,00	95 896,00	207 541,00	1 715 531,71
SG	4,55	30 000 000,00	24 135 108,77	815 125,00	1 099 343,00	1 914 468,00	23 320 017,15
CALYON	3,45	5 000 000,00	1 976 189,13	365 678,72	64 594,75	430 273,47	1 610 510,41
Sous total		93 300 000,00	67 473 187,71	3 271 826,06	2 916 754,66	6 188 580,72	64 201 395,03
Emprunt		1 000 000,00	857 142,84	142 857,16	8 437,50	151 294,66	714 285,68
Vente Vapeur'							
Total Général		94 300 000,00	68 330 330,55	3 414 683,22	2 925 192,16	6 339 875,38	64 915 680,71

Les annuités d'emprunt représentent, hors la part représentative des travaux du pavillon de la communication, un montant de 6 168 000€, soit 63.69€/ T. (base tonnage 2020).

L'ensemble de la dette du syndicat est représenté par des emprunts à taux fixe, apportant ainsi une sécurité à long terme.

B) Echéances annuelles :

Ci-dessous deux tableaux laissant apparaître les échéances annuelles de la dette. Le premier emprunt arrivant à échéance est celui du crédit agricole - Calyon pour fin 2025. Les échéances passeront ainsi de 6 350 000 à 5 920 000€ en 2026 puis à 5 770 000€ en 2027 (emprunt 'Vente vapeur').



II) SYNTHESE ET EQUILIBRE BUDGETAIRE

A) Evolution des charges et des recettes de fonctionnement réelles

Evolution des Charges et des recettes
2017- 2020

Charges	2017	2018	2019	2020
				prévisionnel
011 Charges à caractère général	3 993 737,44	4 189 891,48	4 482 441,31	4 602 682,00
012 Charges de personnel	187 470,89	189 230,87	192 631,17	191 391,00
65 Charges de gestion courante	61 016,40	65 456,47	65 805,40	71 280,00
66 Charges financières	3 417 493,11	3 290 608,51	3 162 071,04	3 060 885,00
67 Charges exceptionnelles				300 000,00
Total	7 659 717,84	7 735 187,33	7 902 948,92	8 226 238,00
Recettes	2017	2018	2019	2020
				prévisionnel
013 Atténuation de charges	8 958,66	2 192,29	0,00	0
74 Dotations participations	807 356,95	804 762,15	814 870,20	806 315,00
75 Produits de gestion courante	9 973 850,05	10 249 878,23	10 143 439,50	10 377 353,00
77 Produits exceptionnels	82,80	30,00	633,00	1 242,00
Total	10 790 248,46	11 056 862,67	10 958 942,70	11 184 910,00

B) Capacité d'autofinancement

Exercices	2017	2018	2019	2020
				prévisionnel
Dépenses de gestion	7 659 717,84	7 735 187,33	7 902 948,92	8 226 238,00
Recettes de gestion	10 790 248,46	11 056 862,67	10 958 942,70	11 184 910,00
Auto financement Brut	3 130 530,62	3 321 675,34	3 055 993,78	2 958 672,00

C) Capacité d'autofinancement nette

Exercices	2017	2018	2019	2020
				prévisionnel
CAF Brute	3 130 530,62	3 321 675,34	3 055 993,78	2 958 672,00
Annuité en capital de la dette	2 956 658,79	2 903 995,33	2 903 995,33	3 249 727,00
Auto financement Net	173 871,83	417 680,01	151 998,45	-291 055,00

III) PREVISIONS ET EVOLUTIONS

A) Le fonctionnement du syndicat

Les prévisions 2021 s'établissent à :

Des charges à caractère général pour : 232 200.00€.

Des charges de personnel pour : 235 000.00€.

Des charges de gestion courante pour : 68 000.00€.

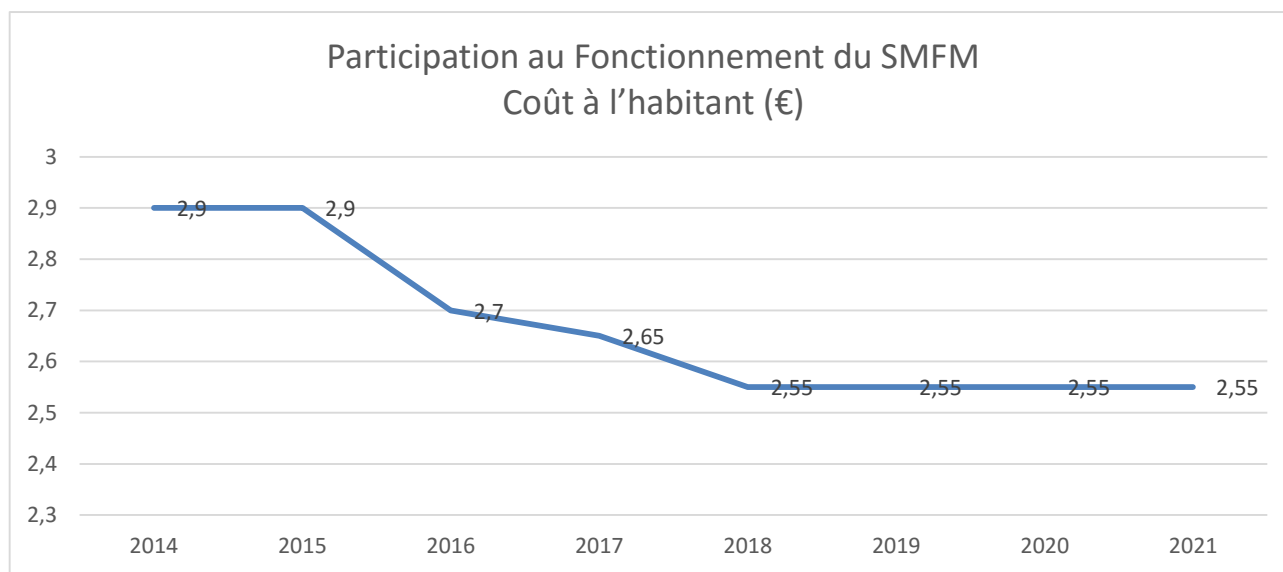
Les amortissements : 80 000.00€.

La Quote part des emprunts pour le pavillon de la communication : 191 700€.

Soit un total général prévisionnel de 806 900€ HT pour 316 439 habitants (2.55 € HT/habitant).

Il est proposé de maintenir le coût de fonctionnement par habitant à 2.55€ HT. (2.55€ HT en 2020).

Evolution du cout de fonctionnement	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur à l'habitant	2,90	2,70	2,65	2,55	2,55	2,55	2,55



B Les Charges de personnel

Charges de personnel

B.1) Evolution de la masse salariale

2017	187 470,00		Evolution en %
2018	189 230,00	1 760,00	0,94
2019	192 631.17	3 401.17	1,79
2020	191 391.00	- 1 240.17	- 0.64

B.2) Les effectifs

ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS							
Directeur général des services	A						
Directeur général adjoint des services	A						
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché principal	A						
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C						
Adjoint administratif de 1ère classe	C						
Adjoint administratif de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE							
Ingénieur en chef de classe normale	A						
Ingénieur principal	A	1		1	0	1	1
Ingénieur	A						
Agent de maîtrise	C						
TOTAL GENERAL		3	0	3	2	1	3

B.3 Evolution et prévisions 2021

Un agent du syndicat a fait part de son intention de partir à la retraite et a sollicité une voie négociée, c'est-à-dire une rupture conventionnelle du contrat.

Depuis le 1 janvier 2020, le départ négocié est possible dans la fonction publique territoriale Cette demande peut être acceptée en contrepartie du versement d'une indemnité conventionnelle Celle-ci est fixée par le législateur.

En cas de départ au 30 juin 2021, il est nécessaire de prévoir dès à présent son remplacement pour une arrivée au plus tôt le 1 septembre 2021.

Les charges de personnel 2021 ne devraient pas avoir d'évolutions significatives en dehors de l'indemnité conventionnelle de rupture de contrat.

C) Exploitation

Pour 2021, en tenant compte des nouveaux couts du marché, le cout d'exploitation est estimé à 7 238 000.00€.

Il est nécessaire d'y ajouter :

Le cout des transferts : 470 980.00€.

Le cout du refus de tri des encombrants : 2 020.00€

La taxe foncière : 415 000.00€.

Et le cout du remboursement des emprunts : 6 168 000€. (Hors part pavillon de la communication).

Les recettes relatives à la 'vente vapeur' sont estimées à 1 146 000.00€

Celles de la vente d'électricité sont de 1 824 000.00€

Selon les prévisions établies, le tonnage estimé pour 2021 est : 95 000T se répartissant de cette façon :

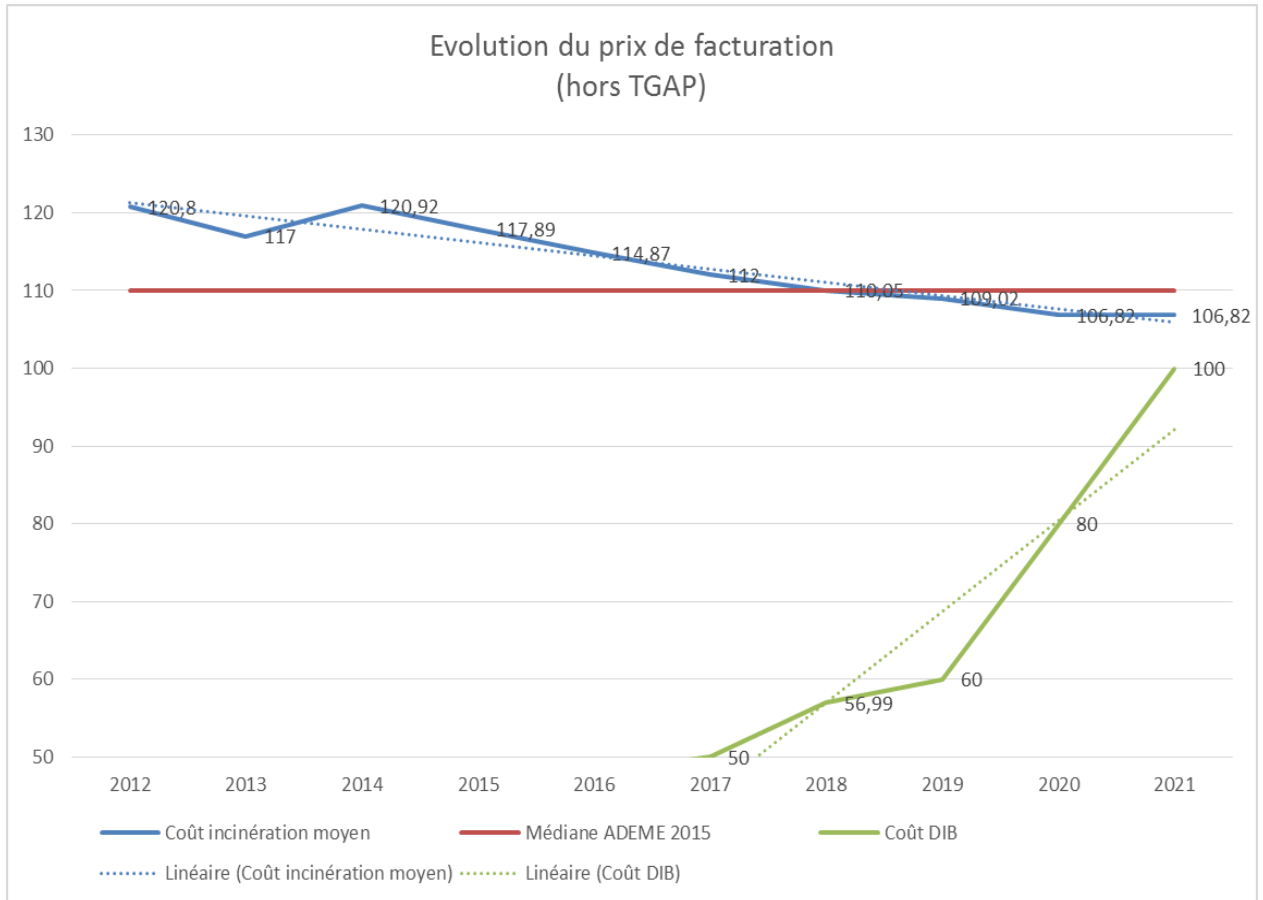
- Ordures ménagères et refus de tri : 75 000T.
- DAE et DIB : 8 000T.
- Encombrants : 9 000T.
- Refus : 3 000T.

En tenant compte de ces éléments, les couts (hors TGAP) à la tonne 2021 ont été fixés à :

- Ordures ménagères : 111€ HT/ T.
 - DAE et DIB : 100€ HT/ T.
 - Encombrants : 82€ HT/T.
 - Refus de Tri : 60€ HT. /T
- (Hors prise en charge par le S.M.F.M du transport des encombrants du S.M.L.A).

Calendrier prévisionnel
d'évolution de la T.G.A.P/tonne

	exercices	2021	2022	2023	2024	2025
Incinération		8	11	12	14	15
enfouissement		30	40	51	58	65



D) Les investissements

d.1 Exercice 2020 les restes à réaliser

Dépenses

2033-812	Frais d'insertion	450,00
2313- 812	Immobilisations en cours (construction) travaux vente vapeur	466 000,00
2313-812	Frais d'étude-AMO travaux vente vapeur	32 708,00
2313-812	Analyse performance	10 500,00
Total des dépenses		509 658,00

Recettes

1328-812	Subvention (ADEME)	500 000,00
Total des recettes		500 000,00

d.2 Les prévisions pluriannuelles

Investissements	2021	2022	2023	2024
Traitement des encombrants	150 000,00			
Mesures de rejets de mercures		300 000,00		
renouvellement du parc informatique			3 000,00	
renouvellement du copieur				7 000,00

E) Prospective en K€.

	2020 Réel	2021 Prévision	2022 Prévision	2023 Prévision	2024 Prévision	2025 Prévision	2026 Prévision
Ressources d'exploitation	10378	10785	11417	11417	11417	11417	11417
+ Dotations et participations	806	807	847	847	847	847	847
+Recettes de valorisation (Electricité, vapeur)	0	2961	3015	3300	4000	4000	4000
= Produits de gestion (a)	11184	14553	15279	15564	16264	16264	16264
Charges à caractère général	4602	8502	8864	9018	9323	9323	9323
+ Charges de personnel	191	235	195	197	199	199	199
+ Autres charges de gestion	71	68	70	70	70	70	70
= Charges de gestion (b)	4864	8805	9129	9285	9592	9592	9592
Excédent brut de fonctionnement (a-b)	6320	5748	6150	6279	6672	6672	6672
en % des produits de gestion	57%	39%	40%	40%	41%	41%	41%
+ Résultat financier réel	-3060	-2925	-2790	-2639	-2486	-2307	-2142
+ autres produits et charges exceptionnelles	-300						
= CAF brute	2960	2823	3360	3640	4186	4365	4530
en % des produits de gestion	26%	19%	22%	23%	26%	27%	28%
- rbt part capital de la dette	3249	3420	3551	3689	3833	3980	3691
= CAF nette	-289	-597	-191	-49	353	385	839
en % des produits de gestion	-2,58%	-4,10%	-1,25%	-0,31%	2,17%	2,37%	5,16%
Réserves cumulées	1000	403	212	163	516	901	1740
Trésorerie d'entrée 01/01		1658	890	699	650	1003	1388
Trésorerie de sortie 31/12		1061	699	650	1003	1388	2227
Investissement prévisionnel		150	300	3	7		
		traitement encombrants	Mesure mercure en continu	Informatique	Copieur		
Encours de la dette (fin exercice)	68330	64915	61368	57681	53854	49880	46189